

La scolarité de mon enfant consultable sur Internet

De chez vous, sur internet, vous pouvez suivre la scolarité de vos enfants inscrits à l'école élémentaire. Aujourd'hui, il vous est possible de consulter leur livret scolaire (**livret scolaire unique du CP à la 3e**).

L'école met à disposition de chaque responsable d'élève un compte Éducation nationale pour accéder aux services en ligne proposés par l'école.

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Pour utiliser ce compte, il faut :

- Disposer d'une adresse de messagerie électronique (mail)
- Avoir reçu via le cahier de liaison ou par mail un document qui contient l'adresse de connexion, votre identifiant et un mot de passe provisoire
- Avoir validé votre compte lors de la première connexion

Je me connecte pour la première fois et je valide mon compte

- 1 Indiquez l'identifiant et le mot de passe qui vous ont été attribués (voir le courrier collé dans le cahier de liaison ou reçu par mail).
- 2 Vous devrez alors renseigner votre adresse mail et créer un nouveau mot de passe. Par mesure de sécurité la date de naissance de votre enfant vous sera demandée .
- 3 Pour valider votre compte, consultez votre messagerie électronique. Vous avez reçu un courriel de l'Éducation nationale : cliquez sur le lien indiqué .



Votre messagerie range parfois par erreur des messages officiels dans le dossier Courriers indésirables ou spams, pensez à le vérifier.

Une fois reconnu par EduConnect, cliquer sur le bouton **Continuer**.

- Indiquer votre identifiant, le mot de passe provisoire puis cliquer sur **Se connecter**
- Modifier votre mot de passe en cliquant sur **Gérer mon compte**
- Indiquer votre email et créer un nouveau mot de passe. Par mesure de sécurité, renseignez la date de naissance de votre enfant en cliquant sur **Activer votre compte**
- Enfin, pour confirmer votre compte, consulter votre messagerie électronique. Vous avez reçu un courriel de l'Éducation nationale dans lequel il vous est demandé de cliquer sur le lien indiqué (vous pouvez aussi recopier ce lien dans votre barre de navigation)

J'accède aux services en ligne

Votre compte est validé, vous pouvez désormais accéder aux services en ligne avec votre identifiant et votre nouveau mot de passe. Si votre compte n'affiche qu'un seul des enfants dont vous gérez la scolarité alors que plusieurs sont scolarisés en école primaire, vous pouvez les ajouter



Si vous rencontrez des problèmes de connexion à votre compte ou aux services en ligne, consultez la page <https://agp.ac-creteil.fr>